

Voile musulman : Chebel ment délibérément en traduisant le coran, par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 26 novembre 2013



« (coran) 19:17 – *ELLE SE COUVRIT D'UN VOILE POUR SE PRESERVER DES REGARDS. Nous envoyâmes vers elle notre esprit, qui prit la forme harmonieuse d'un être humain.* »

Message à Chebel: Hé Chebel, « *elle se couvrit* », « *se préserver des regards* », tu as trouvé ça dans le texte arabe ou dans une pochette surprise ? « Des regards » ? de qui, ces regards, tu peux expliquer, et que veut dire « min dounihim », que t'oublies de traduire, dugland ?

En réalité, il ne s'agit pas dans cette histoire d'un voile matériel, d'une pièce de tissu dont une femme, ici Maryam/Marie, doit se couvrir le visage et/ou la tête. Le verset précédent, le verset 16, dit ceci, toujours dans la traduction que vous utilisez, celle de M Chebel :

« Et parle donc dans le Livre saint de Marie, qui se retira loin de sa famille et alla du côté de l'est. »

Maintenant, pour ces deux versets, voyons la traduction de M Hamidullah ; sur ce coup, il est honnête, comparé à Chebel :
16. Mentionne, dans le Livre (le Coran), Marie, quand elle se

retira de sa famille en un lieu vers l'Orient.

17. ELLE MIT ENTRE ELLE ET EUX UN VOILE. Nous lui envoyâmes Notre Esprit (Gabriel), qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait.

Et la traduction de Chadmi (on pourrait en citer encore d'autres) :

19.16. Rappelle aussi l'histoire de Marie, telle qu'il est fait mention dans le Coran, lorsqu'elle se retira en un endroit situé à l'est, loin de sa famille,

19.17. ET ETENDIT UN VOILE ENTRE ELLE ET LES SIENS. C'est alors que Nous lui envoyâmes Notre Esprit qui se présenta à elle sous la forme d'un homme accompli.

Finalement, désolé d'en arriver là, le texte réel :

19.16.?????????? ??? ??????????? ?????????? ????? ?????????????? ?????
???????????? ?????????? ??????????????

19.17.????????????????? ??? ?????????????? ?????????? ??????????????????
????????????? ?????????? ?????????????????? ?????? ?????????? ??????????

Le mot arabe HIDJAB figure bien au verset 17 ; si il est traduit par voile, c'est d'un voile immatériel qu'il s'agit ici, une séparation / cloison / écran, cela est symbolique.

Pour aider : des versions en anglais, faites par des musulmans, traduisent le « hidjab » de ce verset par « seclusion », c'est-à-dire : « solitude » ; voir « live in seclusion » : vivre en solitaire, vivre retiré du monde.

Donc, au verset 16, Marie a quitté les siens, elle est partie loin de sa famille (le mot utilisé est «ahlihâ », « ses gens ») ; voila ce qu'est réellement ce « hidjab » du verset 17, un écran qu'elle a mis entre elle et eux, une séparation, une distance..., elle s'est isolée des siens.

En aucun cas le hidjab ne saurait être un voile de tissu dont Marie se couvre le visage, devant sa famille qu'elle a déjà

quittée physiquement, géographiquement (verset 16). Et d'ailleurs pourquoi se couvrirait-elle le visage devant sa famille (là-dessus, le traducteur Chebel s'est subtilement arrangé pour que ses lecteurs restent à des années-lumière de pouvoir lui poser cette question gênante) ? Ce serait contradictoire avec la doctrine, ou ce qu'on croit en savoir. Le hidjab est ici un voile immatériel, une séparation disons mystique (ce mot n'est peut-être pas très approprié).

Marie s'est non seulement séparée des siens physiquement mais aussi sur le plan « spirituel ».

Elle a pris la mesure, la décision (ici, quelques précisions sur le premier mot du verset 17, -que Chebel traduit frauduleusement par « elle se couvrit »- seraient peut-être utiles mais on s'en passera), de se mettre en retrait du monde, en quelque sorte, avant de rencontrer l'esprit d'Allah (l'Ange Gabriel, paraît-il) puis donner naissance, dans les versets suivants, à Aïssa (Jésus, à la sauce islamique).

C'est bien connu, pour le hidjab, les propagandistes du « voile islamique » utilisent un autre verset, le verset 53 de la sourate 33, où ils ont transformé en voile pour femmes le HIDJAB qui est en réalité, dans ce verset, un rideau, une tenture, derrière lequel les hommes devaient se tenir s'ils avaient quelque chose à demander aux femmes de Mohammed-le-prophète, après un repas. Jusqu'à présent, ils n'ont pas été assez gonflés pour utiliser de même ce verset 19 :17. M Chebel va leur en fournir l'opportunité ?

Sur le même sujet -le voile- d'autres versets cités dans la liste ci-dessus mériteraient aussi quelques commentaires.

Pour finir, avec le sourire, dans la même « logique » du hidjab = voile de tissu pour femme, voir sourate 42 – verset 51 : « Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par révélation ou de derrière un voile (min ouara hidjab, exactement comme dans 33 : 53), ou qu'Il (lui) envoie un messenger ...».

Faut-il en déduire cette fois qu'Allah se met un voile de

tissu, réel, sur la face, avant de causer à quelqu'un ?

Philippe Jallade